

Conditions Générales de Vente & Règlement Intérieur

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de lire attentivement ces
Conditions Générales de Vente.

1. Règlement Intérieur

Les **chaussures** sont strictement **interdites** dans l'enceinte du Studio (sanitaires compris), elles doivent être déposées à l'entrée du Studio en arrivant et remises juste avant le départ. Elles seront déposées **au sol** sous le banc ou vers le radiateur.
L'**étagère** est uniquement destinée aux **sacs**.

2. Tenue Vestimentaire

Une tenue souple, confortable et près du corps est indispensable afin de bouger sans contrainte et permettre au professeur de voir le détail des postures. Aucun besoin de chaussures de sports, mais des chaussettes antidérapantes peuvent ajouter au confort de la pratique. Dans tous les cas, celles-ci doivent être *propres* (le professeur peut toucher les pieds afin de modifier une posture ou aider l'élève dans son mouvement).

Pour des raisons d'hygiène et afin de préserver les tapis mis à disposition au Studio, chaque élève doit avoir sa propre serviette **anti-dérapante (de Yoga)** ou un tapis de Yoga à poser sur le tapis.

Dans tous les cas, et particulièrement sans sur-tapis, les élèves ne doivent avoir aucune fermeture éclair ou tout autre attache ou bijou qui risquerait de détériorer le matériel, notamment les tapis (accrocs, voire trous). Voir Article 3 « Responsabilité de l'élève ».

3. Responsabilité de l'élève

Chaque élève s'engage à faire jouer son assurance Responsabilité Civile s'il s'avère qu'il a détérioré par quelque manière que ce soit du matériel ou mobilier mis à sa disposition dans les locaux du Studio PILATES Auxerre ou si une autre personne s'est blessée à cause d'un objet (chaussure, sac, lunettes...) qu'il aurait laissé au sol dans le passage, par exemple.

4. Validité des cartes

Cours collectifs :

La **Carte Découverte – 3 Cours** est valable **5 semaines** à compter de la **date d'achat** et ne peut être acheté qu'une seule fois.

Le **cours à l'Unité** est valable **1 mois** à compter de la **date d'achat**.

La carte de **5 cours** est valable **4 mois** à compter de la **date d'achat**.

La carte de **10 cours** est valable **5 mois** à compter de la **date d'achat**.

La carte de **20 cours** est valable **8 mois** à compter de la **date d'achat**.

La carte de **30 cours** est valable **11 mois** à compter de la **date d'achat**.

La carte de **70 cours** est valable **14 mois** à compter de la **date d'achat**.

Cours privés et semi-privés :

Les cartes de **5 cours** sont valables **6 mois** à compter de la **date du 1^{er} cours**.
Les cartes de **10 cours** sont valables **12 mois** à compter de la **date du 1^{er} cours**.

Ces deux cartes doivent être démarrées dans les 2 mois après leur achat. Dans le cas contraire, la date de début de validité de la carte correspondra à J+2 mois après la date d'achat.

Une carte arrivée en fin de validité bloque la possibilité de s'inscrire à un cours, même s'il reste du crédit dessus. Toutefois, un geste commercial est consenti si une autre carte est achetée dans le mois suivant la fin de validité de la précédente, les crédits non utilisés seront alors reportés sur la nouvelle carte (mais la durée de validité de cette dernière n'en sera pas modifié).

Si l'élève se trouve en incapacité de pratiquer une activité physique pendant la durée de validité de sa carte, l'échéance de celle-ci pourra être repoussée (dans une limite raisonnable) **sous réserve d'un certificat médical ayant pour objet une raison valable et cohérente** avec les pratiques enseignées au Studio PILATES Auxerre et en accord avec Nathalie PAQUET.

Le tarif « cours d'essai » ne peut être utilisé qu'une seule fois.

Toute carte achetée est non remboursable et non cessible et la date durée de validité ne peut être modifiée.

5. Paiements

Le paiement des cartes peut se faire des manières suivantes :

- En espèces au Studio,
- Par chèque(s) au Studio,
- Par carte bleue ou prélèvement bancaire sur le site www.pilates-auxerre.fr ou l'application **XPLORE ACTIVE**. Le paiement en ligne est sécurisé via Payline.

5bis. Facilités de paiements

Il est offert la possibilité de régler une carte en plusieurs fois :

- Sur le site internet ou l'application XPLORE ACTIVE, en **enregistrant un moyen de paiement** (carte bleue ou compte courant),
- Par chèque(s) au Studio. Dans le cas d'un paiement en plusieurs fois, l'**intégralité** des chèques sera à remettre lors de l'achat ; ceux-ci seront encaissés le 15 de chaque mois (le nombre de chèques sera en fonction du type de carte).
- A l'achat d'une carte, vous signez un contrat vous engageant à payer celle-ci dans sa totalité, que vous l'utilisiez ou non. Les cartes sont non remboursables et non cessibles. Donc, tous les chèques seront encaissés et les paiements mensuels par carte bleue devront être honorés jusqu'au terme.

6. Organisation des cours Collectifs

Les cours de groupe comptent 10 personnes maximum. Ils sont planifiés à des jours et des heures fixes. Les participants doivent être inscrits avant le démarrage du cours afin de gérer le nombre de personnes par cours et permettre aux personnes souhaitant venir de connaître le nombre de places disponibles (voir le l'Article 7 concernant la politique d'annulation des cours). L'inscription à un cours se fera sur le site internet www.pilates-auxerre.fr ou via l'application XPLORE ACTIVE (code centre : pilates-auxerre) sous condition d'une carte en cours de validité et comportant des cours disponibles.

Un minimum de 4 personnes inscrites au cours est nécessaire pour qu'il ait lieu. Autrement dit, lorsqu'il y a moins de 4 personnes inscrites à un cours, Nathalie PAQUET serait contrainte d'annuler celui-ci auprès des clients concernés. L'annulation se fera par SMS.

7. Annulation des cours par l'élève

L'annulation ou le report d'une réservation doit être effectuée **24 heures avant l'heure** du cours (exp. : si le rdv est prévu à 11h le mardi, l'annulation doit se faire le lundi **avant** 11h). Si ce délai de 24h n'est pas respecté, autrement dit pour toute absence de dernière minute, le cours sera dû dans sa totalité et décompté de la carte. Il est malgré tout demandé aux personnes ayant un empêchement de dernière minute de prévenir le professeur par **SMS** (uniquement) afin qu'il ne se déplace pas pour un cours vide. De plus, si une personne est inscrite sur liste d'attente, elle pourra être prévenue qu'une place est libre et dans ce cas la personne absente ne perd pas son crédit.

8. Cours Privés

Les cours privés ont lieu sur rendez-vous. L'annulation ou le report d'un cours doit être effectuée **24 heures avant l'heure** du cours (exp. : si le rdv est prévu à 16h le mardi, l'annulation doit se faire le lundi **avant** 16h). Si ce délai de 24h n'est pas respecté, autrement dit pour toute absence de dernière minute, le cours sera dû dans sa totalité et décompté de la carte ; le professeur aura réservé ce créneau dans son emploi du temps, ce qui lui ferme toute possibilité d'autre engagement.

9. Cours Semi-privés

Les cours semi-privés ont lieu sur rendez-vous. Si l'un des partenaires annule moins de 24h à l'avance, le cours sera dû et décompté de sa carte, le reste des participants aura donc son cours sans surplus.

S'il annule plus de 24h à l'avance, le cours ne sera pas dû et c'est alors aux autres participants de choisir (toujours dans les 24h) s'ils transposent le cours au tarif correspondant au nombre de personnes présentes ou s'ils annulent.

10. Retards et Responsabilité du participant

Les retards ne pourront être récupérés de manière à ne pas décaler les cours suivants (exp. : si la personne arrive 10 mn en retard son cours sera réduit d'autant).

Le déroulement du cours étant progressif (échauffement et prise de conscience du corps afin de ne pas se blesser, puis augmentation du rythme et des difficultés) les personnes qui arriveront en cours de séance prendront leurs responsabilités quant à leur sécurité.

11. Conditions Physiques/Responsabilité

Nathalie PAQUET est assurée pour les dommages engageant sa Responsabilité Civile. Cette responsabilité ne pourra être engagée ou recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité dans les locaux et pendant les cours (exp. : mouvement mal exécuté par manque d'écoute des informations données par le Professeur). L'élève en assumera l'entière responsabilité et s'engage à informer son professeur de tout ce qui pourrait limiter sa participation aux exercices du programme, **à chaque fois que cela sera nécessaire** (exp. : nouvelle pathologie ou évolution d'une pathologie existante). Il appartient à l'élève de vérifier son aptitude à l'activité auprès d'un médecin et de prendre une assurance pour la pratique sportive.

12. Choix du niveau du cours

Pour qu'un apprentissage soit **efficace et sécuritaire** il doit être régulier et progressif. Différents niveaux de cours existent, il appartient au professeur de déterminer à quel type de cours chacun peut participer et c'est donc lui qui déterminera le bon moment pour changer de niveau. Un élève participant à un cours de niveau trop élevé pour lui sans l'accord préalable du Professeur prendrait des risques quant à sa sécurité, le Professeur ne pourrait en aucun cas être tenu pour responsable en cas de blessure.

Après une longue période sans pratique (notamment après une blessure), il est vivement conseillé de participer à des cours de niveau inférieur le temps nécessaire au retour à son niveau habituel afin de pratiquer en sécurité.

Le Professeur pourra refuser à un élève inscrit l'accès à un cours de niveau trop élevé pour lui ; dans ce cas, une place aura été réservée et la carte sera décomptée.

13. Annulation des cours par le Professeur

Si un ou plusieurs cours sont annulés par le Professeur, la validité de la carte des élèves inscrits à ces cours sera repoussée en conséquence.

14. Engagements et responsabilités du Professeur

Le professeur s'engage à accompagner ses élèves avec bienveillance dans le respect de leur intégrité physique et mentale.

Nathalie PAQUET souscrit à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC PRO).

Nathalie PAQUET